

La RDC et le Burundi débattent sur la gestion du Lac Tanganyika

Radio Okapi, 27/11/2015 La gestion transfrontalière basée sur les écosystèmes des ressources halieutiques du Lac Tanganyika au centre d'un atelier sous-régional de plaidoyer ouvert jeudi 26 novembre à Bujumbura (Burundi). Ces travaux qui impliquent la RDC et le Burundi sont organisés par l'Association burundaise pour la protection de la nature (ABN), avec un financement du gouvernement hollandais. [Photo : Des bateaux sur le lac Tanganyika, à Uvira, le 22 mars 2015, en RDC]

«Les ressources du Lac Tanganyika connaissent des problèmes liés au changement climatique et la surexploitation. A Uvira comme à Bujumbura, ce changement climatique se caractérise ces jours, soit par une forte chaleur, soit par des fortes pluies irrégulières et destructives. Les communautés riveraines de deux pays ont la nécessité de jouer un rôle proactif dans la gestion, la conservation et la protection des ressources naturelles frontalières», a déclaré le directeur de l'ABN, Charles Rugerinyange à l'ouverture de cet atelier. Une délégation d'officiels venus du Sud-Kivu et des pêcheurs congolais des provinces d'Uvira prennent part à ces assises. Pour Séverin Mugangu, le directeur de cabinet du gouverneur du Sud-Kivu, la sauvegarde du Lac Tanganyika, cette richesse profitable à des milliers d'habitants riverains, passe entre autres par l'interdiction de l'utilisation des filets à mailles. Les participants à cet atelier qui se clôture vendredi 27 novembre débattent aussi sur la gouvernance pérenne dans la région des Grands Lacs africains.